CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Mario Beaumont, Directeur-général et Greffier-trésorier par intérim de la Municipalité de Montcerf-Lytton, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies aux endroits désignés par le conseil municipal entre le 18 mars 2024 et le 2 avril 2024 et que l'avis ci-annexé peut être consulté sur la page web de la municipalité au montcerf-lytton.com ainsi que sur la page Facebook de la municipalité.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 13 ième jour de was de l'an deux mille vingt-quatre.

Mario Beaumont,

Directeur-général par intérim Greffier-trésorier par intérim

1-	Dépôt de la demande d'ajout d'usage et acquittement des frais par le demandeur 15/05/2023
2.	Étude et recommandation par le CCU : 14 juin 2023
3-	Transmission au conseil de la recommandation du CCU : Juin 2023
4-	Résolution : 4 mars 2024
5-	Élaboration du 1° projet modifiant le règiement : Février 2024
6-	Préapprobation du 1er projet par l'un des urbanismes de la MRCVG :26 février 2024
7-	Avis de molion : 4 mars 2024
8-	Adoption du 1° projet de règiement : 4 mars 2024
9-	Transmission du 1er projet du règlement à la MRCVG : 13 mars 2024
10-	Avis public- Assemblée publique de consultation : 18 mars 2024
11-	Assemblée de consultation publique : 2 avril 2024
12-	Transmission du 2° projet de règlement à la MRCVG : J/M/2024
13-	Avis public- Possibilité de taire une demande participation à un référendum tenu de registre : J/M/2024
14-	Adoption du règlement :J/M/2024
15-	Transmission du 2° règlement à la MRCVG : J/°M/2024
16-	Certificat de conformité MRCVG : J/M/202_
17-	Entrée en vigueur : J/M/202_